

Carte Communale

commune de

BOESENBIESEN



Préfecture du Bas-Rhin
1^{er} Direction - 2^e Bureau

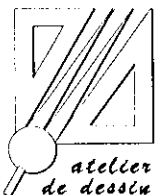
Je pour être annexé à
l'acte préfectoral de ce jour

ainsi que, le

Le Préfet



liste des servitudes d'utilité publique



	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE		I				
Patrimoine Sportif		IC				
	JS1	ICa	Terrains de sports dont le changement d'affectation est soumis à autorisation	Article 42 de la loi n° 84.610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives Décret n° 86.684 du 14 mars 1986		Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports Cité Administrative 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cedex
SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS		II				
Energie		IIA				
Electricité et Gaz						
	I4	IIAa1 Electricité	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques <u>Lignes électriques exploitées par E.D.F. -G.D.F. :</u> - lignes 20 kv	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée		Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex E.D.F. -G.D.F. SERVICES ALSACE 2, rue de l'III 68110 ILLZACH
			Les lignes basse tension ne sont pas reportées sur les plans de servitudes pour des raisons de lisibilité du document graphique			

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Hydrocarbures		IIAc				
	I1	IIAc1	<p>Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines d'intérêt général</p> <p><u>Canalisations de transport d'hydrocarbures exploitées par S.P.S.E. :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pipeline PL1 diamètre 34 " (864 mm) - pipeline PL 2 diamètre 40 " (1016 mm) Lyon - Strasbourg + 1 câble coaxial (L.G.D. n° 393) 	<p>Article 11 de la loi de finances n°58.336 du 29 mars 1958</p> <p>Décret n° 59.645 du 16 mai 1959 pris pour l'application dudit article 11</p>	<p>Décret du 16 décembre 1960</p> <p>Décret du 3 février 1972</p>	<p>Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex</p> <p>Société du Pipeline Sud-Européen (S.P.S.E.) Direction Technique La Fenouillère B.P. 14 13771 FOS-SUR-MER Cedex</p>
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	<p>Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne</p> <p>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives</p>	<p>Code de l'Aviation Civile Articles L.244-1 et R.244-1 à R.244-4</p>		<p>Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM</p>
Télécommunications		IIE				
	PT3	IIE3	<p>Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications</p> <p>Câble de transmission FT 1</p> <p>Câble de transmission FT 2</p>	<p>Code des Postes et des Télécommunications Article L.48 (alinéa 2)</p>		<p>France TELECOM U.R.R. Alsace Service SOVTEL 1, rue René Laennec BP N° 90011 SCHILTIGHEIM 67012 STRASBOURG Cedex</p>

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
	PT4	IIE4	Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public	Code des Postes et de Télécommunications Article 65-1		France TELECOM U.R.R. Alsace Service SOVTEL 1, rue René Laennec BP N° 90011 SCHILTIGHEIM 67012 STRASBOURG Cedex